

## eau en Seine-et-Marne

### COURTOMER

#### L'eau potable

Depuis son captage dans le milieu naturel jusqu'au robinet, l'eau passe par de nombreuses infrastructures : usine de traitement, réservoir de stockage, réseaux, ... Quelles sont-elles pour votre commune ? Sont-elles performantes ? Qui contacter en cas de problème ?

- **Nombre d'abonnés regroupés** : 253
- **Origine de l'eau** : La commune est alimentée par de l'eau provenant du réseau interconnecté de la région parisienne sud et l'usine de Morsang
- **Qualité**: <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>  
(<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>)
- **Station de traitement**: Usine de Morsang sur Seine (91) (eau de Seine)
- **Paramètre de traitement**: Pesticides

#### Stockage

- **Stockage**: (capacité inconnue)

#### Réseaux

- Longueur du réseau d'eau potable regroupés: 7 Km
- Rendement du réseau d'eau potable: (2019) 71,7%
- Indice de perte du réseau d'eau potable: (2019) Bon

#### Responsable(s) du service de l'eau

- **Maitre d'ouvrage**: COURTOMER  
Place de l'église 77390, COURTOMER  
01 64 06 92 67
- **Gestionnaire**: VEOLIA EAU SEINE-ET-MARNE  
198 rue Foch Zone industrielle de Vaux-le-Pénil 77005, MELUN CEDEX  
01 64 41 36 00

## Arrêtés sécheresse

- **Pour connaître les restriction en vigueur et les cartes de localisation :** [Site internet de la DDT](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse)  
(<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse>)

## L'assainissement

Afin de pouvoir traiter correctement les eaux usées, il faut d'abord les collecter avec rigueur. Les collectivités peuvent choisir deux options : celle de l'assainissement collectif (pour environ 90 % des seine-et-marnais) qui implique de développer des stations d'épuration ou celle de l'assainissement non collectif (pour environ 10 % des seine-et-marnais) qui implique l'installation, par les particuliers, de fosses septiques sur leurs propriétés. Quels sont les choix sur votre commune ?

- **Nombre d'abonnés à l'assainissement non collectif :** 66
- **Nombre d'abonnés à l'assainissement collectif :** 184

## Station d'épuration

- **Implantation de la station:** Courtomer/BOURG
- **Filière de traitement:** BOUES ACTIVÉES - AÉRATION PROLONGÉE
- **Capacité:** 600 EH
- **Dernier bilan:** [Télécharger](http://baseeau.seine-et-marne.fr/) (<http://baseeau.seine-et-marne.fr/>)
- **Fonctionnement de la station:** (2019) Bon

## Traitement des boues issues de la station

- **Type de traitement des boues:** POCHE FILTRANTE
- **Type de conditionnement des boues:**

## Responsables du service de l'assainissement

- **Maitre d'ouvrage:** COURTOMER  
Place de l'église 77390, COURTOMER  
01 64 06 92 67
- **Gestionnaire:** VEOLIA EAU SEINE-ET-MARNE  
198 rue Foch Zone industrielle de Vaux-le-Pénil 77005, MELUN CEDEX  
01 64 41 36 00

## Le prix de l'eau

La facture d'eau permet la distinction des coûts de l'eau potable et de l'assainissement, auxquels s'ajoutent diverses redevances et taxes. On notera que la part assainissement correspond au coût de l'assainissement

collectif uniquement. Dans le cas de l'assainissement non collectif, l'abonné ne paye que la taxe de prélèvement, et non celles de pollution et de modernisation des réseaux de collecte. Les éventuelles redevances SPANC ne sont pas incluses dans les prix indiqués.

- **Prix global de l'eau** : (2019) 8.15 €TTC/m<sup>3</sup>
- **Prix de la part assainissement collectif** : (2019) 3,49 €HT/m<sup>3</sup>
- **Prix de la part eau potable** : (2019) 3.34 €HT/m<sup>3</sup>

## Les cours d'eau

Avec d'un côté la Seine, de l'autre la Marne et leurs nombreux affluents, la Seine-et-Marne compte environ 1850 kilomètres de rivières qui irriguent abondamment notre département. A cela s'ajoutent 144 Km de canaux. Qui gère le(s) cours d'eau qui traverse(nt) votre commune ?

## Cours d'eau traversant la commune

### ➤ L'Yerres

Gestionnaire : Syndicat d'études et aménagement du bassin de la vallée de l'Yerres

Coordonnées : Hôtel de Ville, Place Charles de Gaulle 77540 ROZAY EN BRIE

01.64.42.91.87

## Plan de prévention

Le risque inondation est l'un des risques majeurs de ces dernières années, la Seine, la Marne et leurs affluents peuvent sortir de leur lit quelque soit la saison, votre commune est elle concernée par un Plan de Prévention du Risque d'Inondation ?

- PPRI de la vallée de l'Yerres

## Prévention et préservation

Face à une pollution alarmante des rivières et des eaux souterraines de Seine-et-Marne par les pesticides, votre commune s'est peut-être déjà engagée à réduire et contrôler l'usage des produits chimiques qu'elle emploie, au x côtés du Conseil départemental et de l'association AQUI'Brie. Qu'en est-il ?

- Votre commune est entrée dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires portée par l'association AQUI'Brie et le Conseil départemental 77 depuis le **2009**

## S.A.G.E.

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un document élaboré en concertation entre les différents acteurs de l'eau d'un même bassin versant dans un objectif de juste équilibre entre la satisfaction de s besoins des usagers et la préservation des milieux aquatiques. Votre commune est-elle concernée par un SA GE ?

➤ Votre commune est concernée par le S.A.G.E. de: **Yerres** [voir le site \(http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/yerres\)](http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/yerres)

## E.P.T.B.

Un E.P.T.B. (Etablissements Publics Territorial de Bassin) est une structure de coopération de collectivités territoriales, agissant pour la mise en valeur et l'aménagement des nappes, des fleuves, des rivières et des milieux aquatiques et assurant la maîtrise d'ouvrage d'actions interdépartementales et interrégionales.

➤ **L'E.P.T.B. de votre commune est** : Seine Grands Lacs [voir le site \(http://www.grandslacsdeseine.fr/\)](http://www.grandslacsdeseine.fr/)